

Benoît Bodard  
Historien

# L'engagement des dans la Grande Guerre

Tirailleur sénégalais préparant  
son repas.

© BDIC



À la veille de la Grande Guerre, et bien que la colonisation ne concerne qu'une élite politique et militaire, l'Empire français, le second derrière les Britanniques, compte près de 50 millions d'âmes disséminées à travers le monde. La France s'est donc dotée d'une profondeur stratégique susceptible de se révéler utile en cas d'attaque du territoire métropolitain. Ceci est d'ailleurs vérifié dès le début du conflit. Acculée dès les premiers jours du mois d'août 1914, puis rapidement engagée dans une guerre d'usure, la France se tourne rapidement vers ses colonies tant pour augmenter ses effectifs dans les rangs de l'armée que pour trouver des ressources économiques pour alimenter le front et l'arrière. Les colonies fournissent en effet à la métropole plus de deux millions et demi de tonnes de marchandises diverses, matières premières ou denrées alimentaires.

# tirailleurs sénégalais

La Première Guerre mondiale repose essentiellement sur le nombre en dépit de la modernisation du champ de bataille. L'apparition du char, la généralisation de l'utilisation des armes automatiques, le recours à l'emploi du gaz (malgré son interdiction par les conventions de la Haye de 1899 et 1907), les dégâts causés par l'artillerie lourde ou encore l'élargissement des missions confiées à l'aviation, il revient toujours aux fantassins de s'emparer des positions adverses. Pour cette raison, l'ensemble des belligérants se trouvent dans l'obligation de mobiliser toujours plus d'hommes afin de remplacer les pertes subies au cours des années de guerre. Consciente du déficit démographique qui la place en difficulté face à son voisin allemand, la France ne tarde pas à appeler à elle, pour la défendre, « *ses enfants adoptifs des colonies* ».

## Du recrutement à l'instruction

Pour ce faire, la France compte sur les tirailleurs sénégalais pour lui venir en aide. Initié en 1857 par Faidherbe, alors gouverneur du Sénégal, pour suppléer les Européens toujours en proie à lutter contre les maladies, le recrutement de supplétifs s'étend rapidement et massivement à l'ensemble de l'Afrique noire. Néanmoins, le terme « *sénégalais* », jugé « *honorifique* » et « *historique* » est maintenu et



devient générique pour désigner le recrutement en Afrique subsaharienne. Organiquement, les Sénégalais sont rattachés aux Troupes coloniales. En ce qui concerne l'évolution des effectifs, la courbe est exponentielle surtout après que le général Mangin a vanté le mérite de ces soldats de l'Empire dans un pamphlet édité en 1910 et intitulé *La force noire*. Le terme « *tirailleur* » est quant à lui un vocable générique qui désigne l'ensemble des Africains qui servent dans les unités issues des territoires coloniaux. Son origine fait référence à un terme tactique puisqu'il désigne tous les soldats qui progressent en ordre dispersé afin de provoquer et

Tirailleurs sénégalais s'embarquant pour Marseille. Philippeville (Alger). 15 mars 1916.  
© BDIC

## 1857

C'est au Sénégal, en 1857, que le premier régiment de tirailleurs africains a été constitué

de harceler constamment l'adversaire. Les tirailleurs viennent donc en complément du fantassin de ligne. Durant la Grande Guerre, le recrutement des tirailleurs sénégalais repose à la fois sur le volontariat et, plus encore, sur l'enrôlement de jeunes hommes de 20 à 33 ans. Les premiers souscrivent un engagement d'une durée de 5 à 6 ans et perçoivent une prime de 260 francs tandis que les seconds sont astreints à un service de quatre ans et touchent une prime de 160 francs. Si quelques-uns prennent le risque de souscrire un engagement pour « *défendre la mère patrie* », pour toucher une solde, obtenir une promotion sociale ou

## La tenue

La tenue des tirailleurs sénégalais, tout comme celle des poilus, évolue durant la guerre afin d'améliorer les conditions de vie. En 1914, les soldats noirs sont dotés d'un paletot croisé à col chevalière, d'une culotte en drap avec passepoils jonquille, d'un manteau à capuchon en drap gris de fer bleuté et enfin de brodequins. En 1915, ils sont dotés de la tenue bleue horizon avec le casque Adrian sur lequel est apposée une ancre de marine. Puis, l'année suivante, la tenue kaki fait son apparition et tend progressivement à se généraliser au fur et à mesure de la guerre. Et, de tout temps, les hommes ont tenu à conserver leurs signes distinctifs. Ainsi, la chéchia sans visière, sera conservée par les tirailleurs pendant près d'un siècle. Cette coiffure emblématique est de couleur rouge, l'une des couleurs les plus prisées du prophète Mahomet. Autre particularisme: la ceinture rouge de flanelle. Elle est censée lutter contre les amplitudes de températures tout en assurant un maintien de la zone abdominale. Si l'uniforme des tirailleurs sénégalais est un savant mélange entre tradition et modernité, le principal problème reste les chaussures qui ne prennent pas suffisamment en compte les pieds larges et pourvus de corne des hommes. Par excès inverse, le commandement livre de gigantesques godillots qui restent parfois plantés dans la boue...



Tirailleurs sénégalais dans leurs uniformes de 1914.

© Planche du Général Marc Morillon

bénéficier d'une reconversion à la fin de la guerre, il n'empêche que quitter son environnement pour se battre en France, face à une armée allemande moderne, n'attire pas les jeunes Africains. Dès lors, dans certains endroits de l'Empire, le recrutement ne se fait pas sans heurts comme à Bamako, au Mali, où des soulèvements ont eu lieu du printemps à l'automne 1915. Pour apaiser les tensions, la France fait reposer le recrutement sur les élites locales afin de répondre au quota fixé. Le capitaine Abd-el Kader Mademba, héros de la campagne du Soudan, trop âgé pour servir en 1914, montre l'exemple en donnant à la France six de ses fils, dont trois en tant que lieutenant. Surtout, il fait ensuite partie

de la mission de recrutement ordonnée par Georges Clémenceau et confiée en 1918 à Blaise Diagne, député du Sénégal. En promettant des réductions d'impôts et un travail garanti pour les vétérans de citoyenneté française (essentiellement dans l'administration coloniale), ceci permet, pour la dernière année de la guerre, de recruter non pas 50 000 mais 63 000 hommes en quatre mois. La question des effectifs devient prépondérante et prend toute sa dimension suite à la Révolution russe qui permet à l'Allemagne de reporter ses divisions du front de l'Est sur le front de l'Ouest. Pour la durée totale de la guerre, environ 180 000 soldats issus de l'ensemble des colonies d'Afrique noire

apportent ainsi leur concours. Parmi eux, 130 000 servent directement en métropole. Les 50 000 autres tirailleurs sont dirigés sur l'ensemble du continent africain ou sur le front d'Orient. Pour ce qui est de leurs origines géographiques :

- 41 431 proviennent du Mali;
- 30 472 du Burkina Faso;
- 30 204 de Guinée;
- 22 280 de Côte d'Ivoire;
- 20 571 du Sénégal;
- 17 000 du Tchad-Centrafrrique-Congo-Gabon;
- 10 411 du Bénin;
- 3 958 du Niger;
- 2 044 de Mauritanie.

Le peuple Bambara, « *peuple éparpillé entre le Sénégal et le Niger* » a la réputation d'être une « *race énergique de guerriers, fidèle à la France et qui depuis des*

années lui fournit le meilleur de son contingent de tirailleurs indigènes ». Ce cliché se trouve renforcé par la morphologie de ces hommes à l'allure parfois impressionnante pour les métropolitains. Ces derniers sont en outre frappés par leur taille et leur puissante musculature « taillée en athlète ».

Une fois recrutés, les tirailleurs sénégalais rejoignent la métropole par voie maritime en subissant souvent le mal de mer. Il faut en moyenne deux semaines de bateau pour débarquer sur les côtes françaises. Bordeaux et Marseille sont les deux ports en eaux profondes privilégiés pour accueillir les soldats venus de l'outre-mer. Afin de favoriser une meilleure acclimatation, ils ne sont pas projetés immédiatement sur la zone de combat mais placés

dans des camps d'hivernage, installés dans le sud-Est entre Fréjus et Saint-Raphaël ou dans le sud-ouest, à la Courneau. Qui plus est, il convient de parfaire l'instruction de ces hommes aux techniques de combat, mais aussi leur maîtrise de langue française. Le français remplace progressivement le « bambara » comme langue de service. Cette nécessité est même rendue obligatoire afin de permettre aux tirailleurs de comprendre les ordres et de pouvoir communiquer entre eux, car tous ne parlent pas la même langue. Bien que recevant une instruction délivrée par des militaires français, la mémoire collective retient que le tirailleur ne maîtrise pas correctement la langue française et qu'il parle en « petit nègre » en prononçant des « y'a

bon » à profusion. Ceci renforce la naïveté présumée de ces « grands enfants » tout en amenant une touche d'exotisme et d'authenticité. On connaît le quotidien des tirailleurs sénégalais en France grâce notamment à Lucie Cousturier. Peintre néo-impressionniste, elle est voisine d'un camp de tirailleurs de Fréjus. Elle se met à recevoir ces derniers et à leur apprendre le français. Ceci lui a permis de se lier d'amitié avec plusieurs d'entre eux. Elle témoigne de leurs rencontres, de leurs conversations et de leurs correspondances, dans un livre intitulé *Des Inconnus chez moi*, publié en 1920. Par contre, si le français s'impose à tous les combattants qui servent sous la bannière française, chacun est libre de conserver ses traditions et sa religion.

### 200 000

Environ 200 000 Sénégalais de l'A.O.F. se battent sous le drapeau français au cours de la Grande Guerre dont 135 000 en France

Tirailleurs sénégalais au cantonnement de Lemmes (Meuse). 18 mai 1916.

© BDIC



## La démocratisation du tirailleur « Y'a bon »

À l'origine du concept *Banania*, savant mélange de cacao et de banane, la famille Lardet bâtit une campagne de communication autour des îles et plus particulièrement sur les Antilles qui fournissent une grande quantité de ce fruit à la France. Mais en 1915, au moment où le général Mangin renforce la présence de la Force noire, l'image de la célèbre marque de cacao change. Le peintre De Andries joue sur la popularité grandissante des tirailleurs sénégalais pour promouvoir le produit à la mode. Dès lors, il crée une affiche qui met en scène un tirailleur en train de consommer cette boisson nourrissante. Loin d'être anodine, cette illustration montre le transfert de statut des Africains. Autrefois qualifiés de « *sauvages* », ils sont ici présentés comme de « *grands enfants* ». Si ces clichés s'inscrivent durablement dans les consciences collectives, ils tendent progressivement à rassurer les métropolitains qui ont tendance à être effrayés à la vue d'un soldat noir.



Affiche publicitaire pour la marque de boisson chocolatée *Banania*

© Bibliothèque nationale de France (BnF)

### « En avant » les tirailleurs !

Pour le combat, les Sénégalais continuent d'être organisés en bataillon. En 1914, un bataillon se compose de 4 compagnies avec une section de mitrailleuses. Cependant, pour faire face à la modernisation du champ de bataille, les sections de mitrailleuses sont rapidement multipliées par 4, tandis que de 12 bataillons en 1914, on passe à 157 bataillons à la fin de la guerre. Ainsi, Dès le début du mois d'août, 9 000 tirailleurs qui évoluaient au Maroc sont envoyés en France. Puis, la *Force noire* se trouve respectivement renforcée :

- 21 000 en 1915 ;
- 51 913 en 1916 ;
- 138 31 en 1917 ;
- 63 208 en 1918.

Chaque bataillon comprend environ 800 hommes. Ces bataillons sont ensuite amalgamés aux régiments métropolitains. Ce procédé est censé homogénéiser les forces et faire profiter les plus jeunes soldats de l'expérience de leurs aînés. Il n'empêche

que cette règle générale d'emploi des Bataillons de tirailleurs sénégalais (B.T.S.) souffre des exceptions et s'estompe même dans les derniers mois de la guerre. La bonne réputation des Africains, titulaires de titres de guerre élogieux, pousse le commandement français utiliser les B.T.S. comme unité constituée et donc, à ne plus les répartir entre les bataillons métropolitains. Il en va ainsi du 66<sup>e</sup> B.T.S. qui, le 28 mai 1918, parvient à s'emparer et à défendre le village de Verdilly dans l'Aisne, tandis que les marsouins du 33<sup>e</sup> R.I.C., son unité de rattachement, tiennent les abords de la localité.

La plupart des tirailleurs sénégalais sont affectés dans les unités d'infanterie afin de profiter au maximum



Tirailleurs sénégalais à Verdun. Juillet 1916.

© BDIC

de leurs présumées qualités guerrières. En effet, au regard de l'histoire, pour le général Mangin, l'Africain est, par essence, un combattant. Ceci correspond davantage à un stéréotype qu'à une réalité. Même si, jusqu'à la veille de la Grande Guerre, des soulèvements contre la présence française ont lieu sur le continent africain, qui nécessitent une forte répression, la plupart des tirailleurs de 1914 n'ont jamais connu l'épreuve du feu. Et, quand bien même, la « Grande Guerre européenne » n'est en rien comparable avec la « petite guerre coloniale » qui prévaut durant les périodes de conquête ou de « pacification ». Malgré tout, ces bataillons restent perçus comme faisant partie des « troupes de choc ». Les tirailleurs eux-mêmes en jouent, puisque dans le chant « Les Africains », ils se présentent comme « nous les soldats de notre empire, nous combattons tous les vautours. La faim, la mort nous font sourire quand nous luttons pour nos amours ». De fait, comme en témoignent les inscriptions de batailles sur les emblèmes des unités sénégalaises, les soldats noirs sont de toutes les batailles : dès 1914, ils combattent dans le secteur d'Ypres et à Dixmude, mais également en Afrique (principalement au Togo et au Cameroun jusqu'en 1916), puis en 1915 dans les Dardanelles puis au front d'Orient, en 1916 au niveau de la Somme et de Verdun, en 1917 au Chemin des Dames, et à Reims en 1918. Le général Mangin, dans une adresse à ses hommes, leur promet qu'au regard de leur conduite au feu : « Vous allez poursuivre votre marche triomphale jusqu'au Rhin ». De toutes, c'est l'année 1917 qui reste la plus éprouvante et la plus meurtrière pour les bataillons sénégalais. Le

## Le « coupe-coupe »

Les tirailleurs sénégalais emmènent dans les tranchées leur célèbre coupe-coupe. Fabriquée par la compagnie « Carette », cette arme officielle est longue d'environ 50 cm. Le numéro de matricule est reproduit sur le manche de chaque exemplaire. Un fourreau permet de préserver la lame et de protéger l'utilisateur de toute coupure. Il s'agit en définitive d'une arme susceptible de servir dans le combat au corps à corps. L'emploi de ce coupe-coupe dans les phases rapprochées a donné lieu à de nombreuses caricatures. Il en ressort, en outre, que les Allemands qualifient les tirailleurs sénégalais de « coupeurs d'oreilles » ou de « coupeurs de mains ». Les Africains sont en effet accusés de se confectionner des colliers avec les oreilles des prisonniers ennemis. La propagande allemande entretient cette légende afin de forcer les soldats à ne pas se faire prendre vivant et donc de continuer le combat jusqu'au bout. Cette période de diabolisation laissera une empreinte indélébile et des exactions auront lieu, par vengeance, lors de la campagne de 1940.



Coupe-coupe de tirailleur et son étui.

© Coll de l'auteur

16 avril 1917, 20 bataillons sont placés sous le commandement du général Mangin commandant la 5<sup>e</sup> armée en vue d'attaquer dans les secteurs d'Hurtebise, de Laffaux et de Vauxaillon. Dès le début de l'offensive, ils sont fauchés par les mitrailleuses allemandes qui devaient être détruites par les bombardements avant le déclenchement de l'offensive. Pour autant, les bataillons de tirailleurs sénégalais ne sont pas concernés par les mutineries, seuls quelques signes de démoralisation essentiellement liée aux températures et aux échecs répétés des assauts sont enregistrés. Le député Blaise Diagne des Quatre communes du Sénégal s'empare tout de même de ce fiasco qu'est le Chemin des Dames pour interpellé ses collègues à la Chambre des députés. Il demande en outre que le général Mangin soit relevé de son commandement. C'est chose faite le 29 avril 1917. Peu apprécié de Pétain, il se voit même marginalisé jusqu'au mois de décembre

avant de reprendre un poste de commandement en 1918.

Mais tous les tirailleurs ne sont pas des combattants. Sur les 157 bataillons de tirailleurs sénégalais près d'un tiers évolue en première ligne de front. Le domaine d'emploi de ces bataillons est effectivement très varié. 31 B.T.S. peuvent être considérés comme des troupes dites de souveraineté car ils assurent le relais des Européens aux colonies. 19 B.T.S. servent ensuite dans les dépôts ou dans les camps de transition et de repos. Ils prennent alors en charge les renforts, les blessés, les inaptes et les convalescents. Une fois les pertes au combat (tués, disparus, blessés) compensées par l'affectation des renforts, c'est également dans ces camps que sont effectués l'instruction et l'entraînement des jeunes recrues tirailleurs en compagnie de leurs aînés. Enfin, stationnés dans les villages et sur les itinéraires menant au front, 42 bataillons dits



d'étapes sont quant à eux en charge de la logistique. Les bataillons d'étapes sont constitués de soldats indigènes et de territoriaux. Ces personnels ont pour mission d'assurer le passage des soldats, de la zone de l'arrière, sous l'autorité des préfets, aux ordres directs du commandement opérationnel, dans la zone dite de l'avant. La guerre devenant de plus en plus industrielle, les B.T.S. d'étapes ont également joué un rôle de premier plan dans l'effort de guerre. Les tirailleurs servent en effet dans les usines, les ateliers, les poudreries, sur le réseau des voies ferrées, dans les forêts et même dans l'agriculture. Le travail en usine se révèle extrêmement fastidieux et dangereux comme en témoignent les deux catastrophes industrielles, de Vénissieux en octobre 1917, et de Moulins en février 1918. Pour redonner du moral aux troupes sénégalaises, qu'ils soient au front ou à l'arrière, des permissions leurs sont accordées. Les foyers coloniaux implantés dans les villes à l'arrière du front permettent aux métropolitains d'apercevoir ces hommes originaires de l'Empire outre-mer. Outre le fait qu'ils permettent à

Devant Burnhaupt. Tirailleurs sénégalais repoussant un coup de main allemand sur leur tranchée. 1<sup>er</sup> mai 1918.

© BDIC

Près de Roderen. Tirailleurs sénégalais creusant une tranchée. 1<sup>er</sup> mai 1918.

© BDIC

chacun de disposer d'un repos bien mérité, ces foyers contribuent à atténuer le « mal du pays », la nostalgie « de larges horizons ensoleillés de l'Afrique natale ».

## Reconnaissance

Au total, environ 30 000 de ces soldats africains sont morts lors de la Grande Guerre, ce qui équivaut à un ratio d'un homme mobilisé sur cinq. Ces taux de pertes correspondent à ceux des troupes métropolitaines et rend la formule de « chair à

canon » caduque. En tous les cas, la Force noire méritait bien un hommage spécifique de la nation. Les récompenses collectives et individuelles témoignent de l'ardeur au combat de ces tirailleurs sénégalais. Durant la bataille de la Somme, le 61<sup>e</sup> B.T.S. contribue fortement à la prise d'un territoire, de 7 km de large et 8 km de profondeur. C'est dans ce cadre que le sergent Mamadou obtient une citation : « *Sous-officier d'une bravoure incomparable et d'une énergie farouche; le 9 juillet 1916, a magnifiquement entraîné ses tirailleurs à l'assaut sous un feu meurtrier de mitrailleurs et d'artillerie, s'est cramponné avec une poignée d'hommes à quelques mètres de la tranchée ennemie dans laquelle il s'est enfin lancé en saisissant le moment favorable, y a fait cent prisonniers, dont sept officiers et enlevé cinq mitrailleuses. Bien qu'atteint d'une plaie pénétrante à la poitrine, par balle, a continué la lutte pied à pied dans la tranchée et l'a défendue le lendemain contre une contre-attaque. Ne s'est*



laissé évacuer que deux jours après et par ordre ». Par contre, les hommes ressentent une réelle injustice en ce qui concerne les écarts de solde ou, plus encore, dans le domaine de l'avancement. Des monuments érigés dans quelques grandes villes rendent également hommage à ces hommes venus des colonies, ayant quitté « *parents, gourbis, foyers [...] pour sauver la patrie* ». La ville de Reims a ainsi construit un *Monument aux héros de l'Armée noire*, inauguré le 13 juillet 1924 par Édouard Daladier, alors ministre des Colonies, pour se souvenir de la participation des soldats noirs qui ont défendu la ville en 1918. Une réplique est aussi érigée à Bamako au Mali. Au Jardin tropical de Paris (qui avait accueilli l'exposition coloniale de 1907), dans le bois de Vincennes, deux monuments sont érigés après la Première Guerre mondiale pour rendre hommage à la contribution africaine et malgache. Plus récemment, la ville de Fréjus a construit en 1994 le *mémorial de l'Armée noire*. Encore de nos jours, l'armée continue d'entretenir la mémoire de la participation de l'Afrique dans la Grande Guerre.

À Dakar, au Sénégal, le monument « *Demba et Dupont* » symbolise la fraternité d'armes entre les tirailleurs et leurs homologues métropolitains. Il faut dire qu'un régiment sur six s'est vu renforcer par un

bataillon de sénégalais. Ceux-ci sont encadrés par des officiers et des sous-officiers français. La plupart d'entre eux manifestent leur attachement et leur fierté à commander ces hommes issus des colonies. Comme le relèvent les témoignages de marsouins, les cadres laissent entendre que le commandement des Africains reste une expérience atypique. Jugés touchant par leur « naïveté », le paternalisme y est, plus qu'ailleurs, exacerbé.

## Conclusion

Engagés sur tous les fronts où l'armée française est présente, les tirailleurs sénégalais ont montré leur valeur au combat. En définitive, la Grande Guerre a fait tomber les barrières sociales, religieuses, géographiques ou encore culturelles entre les Européens et les soldats d'outre-mer. Tous les jeunes hommes de France et des colonies se trouvent en effet mêlés à ce conflit contribuant ainsi à abolir les différences. Autre enseignement, la France a réussi à conserver l'ensemble de ses colonies durant la guerre en dépit des faibles effectifs laissés sur place. Mieux, la coalition avec la Belgique et l'Angleterre a permis aux forces de la Triplique de prendre possession du Togo, du Cameroun et de la Namibie. Seule la Tanzanie fait figure d'exception puisqu'elle reste aux mains allemandes jusqu'à la fin du conflit grâce à la bonne stratégie du général Paul von



Place du Tirailleur, Dakar (Sénégal). La statue Demab et Dupont associe le tirailleur d'Afrique et le Poilu.

© J.-P. Soudagne

## 30 000

Environ 30 000 soldats africains sont morts au cours de la Grande Guerre, soit un ratio d'un homme mobilisé sur cinq

Lettow Vorbeck. Fort de ce bilan, le général Mordacq pense « *que le sort des colonies a été et sera toujours réglé en Europe sur le champ de bataille où opèrent les armées continentales et que, par conséquent, ce serait une véritable aberration, au point de vue stratégique, de consacrer, aux opérations dans les colonies, des effectifs importants* ». Il reproche en définitive aux Britanniques d'avoir consacré à la défense de l'Égypte et des Indes des forces considérables qui ont ensuite manqué sur les champs de bataille de France. Toutefois, Mordacq convient qu'il faut placer un noyau de troupes, soit pour y assurer l'ordre, dans le cas de soulèvements indigènes, soit encore et surtout, pour enlever à l'adversaire toute idée d'occupation momentanée ou durable. Ceci tend de nouveau à confirmer que l'Afrique peut encore, en cas de conflit en Europe, faire office de « *réservoir à soldats* ».

## Sculptures

En 2007, le sculpteur français Christian Lapie est l'auteur d'une œuvre monumentale, intitulée la « *Constellation de la douleur* », un ensemble de neuf statues géantes, en hommage aux soldats d'Afrique noire morts dans le secteur du Chemin des Dames, à proximité de la Caverne du Dragon. Elles sont dressées sur le territoire de la commune d'Oulches-la-Vallée-Foulon, dans le département de l'Aisne, sur une des pentes du Chemin des Dames, à proximité de la Caverne du Dragon. L'artiste Naceira Kénou, peintre aux armées, poursuit la tradition de la sculpture. Ses œuvres, en terre cuite, portent principalement sur les soldats d'outre-mer et tentent de reproduire fidèlement le regard et la souffrance des tirailleurs sénégalais.